



POUR DISCUSSION ET ORIENTATION

CINQUIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Programme renforcé de coopération technique pour les territoires arabes occupés

Contexte

1. Le présent document rend compte des progrès réalisés dans le cadre du programme de coopération technique dans les territoires arabes occupés et des mesures envisagées pour la suite. Il fait le point sur le programme de travail mis en œuvre par le BIT en collaboration avec le ministère du Travail de l'Autorité palestinienne, la Fédération générale des syndicats de Palestine (PGFTU) et la Fédération palestinienne des chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture (FPCCIA) depuis le dernier rapport d'activité, présenté en novembre 2008. Le présent rapport attire l'attention sur l'action menée par le BIT pour améliorer la situation des travailleurs dans les territoires arabes occupés, et plus particulièrement sur les progrès réalisés à Gaza.
2. Les activités ont été menées dans un contexte humain, économique et social catastrophique, avec en toile de fond la stagnation des négociations de paix. Si, dans la Rive occidentale, la situation des travailleurs semble montrer de légers signes d'amélioration sur les plans de la sécurité et de l'activité économique, à Gaza elle réunit tous les ingrédients d'une catastrophe humanitaire. La population est toujours coupée du reste du monde et vit de l'aide internationale, 85 pour cent des habitants dépendant de l'aide extérieure.
3. La circulation des personnes et des marchandises entre la Rive occidentale et Gaza et à l'intérieur de chacun de ces deux territoires reste fortement réduite par un système complexe et généralisé de restrictions. Ces restrictions séparent les communautés palestiniennes et les empêchent d'accéder à leurs terres, entreprises, lieux de travail, ainsi qu'aux services sociaux de base et, en raison de la dégradation de la situation socio-économique, aggravent la dépendance des Palestiniens vis-à-vis de l'aide internationale. Les sources de revenu sont détruites, le taux de chômage reste élevé, les emplois sont peu productifs, la pauvreté est persistante et les perspectives d'avenir sont incertaines.

Progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme

4. Le lancement officiel du «Programme en faveur de l'emploi en Palestine» au dernier trimestre de 2008 a donné lieu à une cérémonie de haut niveau qui a réuni les mandants tripartites et les acteurs nationaux du développement des territoires palestiniens occupés.

Ce programme a été conçu pour remédier aux problèmes dus à l'aggravation de la situation de l'emploi, qui sont recensés dans le Plan de réforme et de développement pour la Palestine (2008-2011); il a trois grands objectifs: renforcer la gouvernance du marché du travail et le respect des droits, améliorer l'employabilité par le développement des compétences et le développement économique local, et favoriser la croissance du secteur privé en développant l'entrepreneuriat et améliorant la productivité. La période considérée a été marquée par un climat très instable: conséquences humanitaires de l'offensive militaire sur Gaza, pas de gouvernement d'unité nationale, changement de direction au ministère du Travail et train de réformes qui fait de l'emploi une priorité nationale.

5. Dans un tel contexte, le BIT, par l'intermédiaire du bureau régional de l'OIT pour les Etats arabes, a obtenu des ressources financières et humaines supplémentaires pour le programme et pour répondre à la demande croissante des mandants. Plus de 2 millions de dollars des Etats-Unis provenant de ressources extrabudgétaires et du budget ordinaire ont été mobilisés dans le cadre du volet thématique sur l'égalité des sexes du Fonds PNUD/Espagne pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et du Programme d'assistance au peuple palestinien du PNUD, auprès de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement et sur la réserve de la coopération technique financée par le budget ordinaire (CTBO). Les effectifs du bureau de l'OIT à Jérusalem, qui se composent d'un représentant, d'un administrateur de programme et du personnel d'appui, seront renforcés grâce à la nomination, au trimestre prochain, de deux collaborateurs supplémentaires, à savoir un conseiller technique principal chargé des questions relatives à l'emploi et au marché du travail et un expert associé, pour le programme de coopération technique qui se développe.

Examen des progrès réalisés et des résultats par objectif

Renforcer la gouvernance du marché du travail et le respect des droits

6. Dans le cadre des réformes en cours et afin de mettre la question de l'emploi au centre du processus de décision et de planification de l'Autorité palestinienne, le BIT a conseillé le ministère du Travail pour l'aider à mieux faire face aux retombées de la crise économique et politique. Cette assistance technique visait à améliorer l'efficacité du ministère en ce qui concerne, d'une part, ses services d'information sur le marché du travail et d'intermédiation pour l'emploi et, d'autre part, la coordination des questions relatives à l'emploi au niveau national.
7. Pour faire suite à la décision du Conseil des ministres palestinien d'élaborer un plan national palestinien multisectoriel (2011-2013), le BIT soutient actuellement le ministère du Travail pour que celui-ci prenne l'initiative d'élaborer une stratégie nationale pour l'emploi. Cette stratégie sera intégrée dans le Plan national palestinien global, notamment pour ce qui est de la création, à terme, d'une agence nationale de l'emploi et de la relance du Fonds palestinien pour l'emploi et la protection sociale. Le programme a également permis d'améliorer l'accès à l'information sur le marché du travail, à la formation et au microcrédit grâce à l'élaboration et à la diffusion d'un guide sur les services de soutien à l'emploi. En outre, des outils et directives du BIT adaptés au contexte local ont été utilisés lors des séances de formation des formateurs consacrées à l'audit de genre, ces formateurs étant censés informer à leur tour les institutions et décideurs concernés des questions d'égalité hommes-femmes dans le monde du travail.

Améliorer l'employabilité par le développement des compétences et le développement économique local

8. En partenariat avec les acteurs du développement concernés dans les territoires palestiniens occupés, le BIT appuie les réformes en cours du système d'enseignement technique et professionnel. Il aide le ministère du Travail, les partenaires sociaux et d'autres acteurs nationaux à élaborer un cadre national pour le développement des compétences et l'employabilité. Les recommandations découlant de l'inventaire et de l'analyse du déficit de capacité des établissements d'enseignement technique et professionnel, réalisées sous la direction du BIT, seront prises en compte dans la politique nationale de promotion de l'employabilité et du développement des compétences dans les territoires palestiniens occupés. En outre, le Bureau prend actuellement les dispositions nécessaires pour équiper le Centre de formation professionnelle pour handicapés de Sheikha Fatima Bent Mubarak à Hébron et assurer la formation initiale de son personnel.
9. En l'absence d'un Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement dans les territoires palestiniens occupés, l'équipe de pays des Nations Unies a élaboré un plan de relance à moyen terme axé principalement sur la sécurité alimentaire, l'emploi, les moyens d'existence et le développement économique local. Le BIT joue actuellement un rôle de premier plan dans l'élaboration d'un programme interinstitutions de développement économique local visant à améliorer sur le plan économique et sur celui de la planification la capacité qu'ont les institutions locales de définir, concevoir et mettre en œuvre des projets au niveau communautaire.

Renforcer la culture de l'entrepreneuriat pour favoriser la croissance du secteur privé par la création de coopératives et de micro, petites et moyennes entreprises concurrentielles

10. Il s'agit d'aider le secteur privé à surmonter les obstacles qui l'empêchent de se développer, compte tenu notamment du nombre croissant de Palestiniens qui travaillent dans l'économie informelle. Parmi les différentes activités menées à cette fin par le BIT au cours de la période considérée, il convient de mentionner l'évaluation du secteur coopératif palestinien et l'apport d'un appui technique pour achever la loi sur les coopératives. Une stratégie nationale en cours d'élaboration reprendra les éléments essentiels de la loi et, en particulier, définira les mesures que doivent prendre les pouvoirs publics pour garantir la participation des femmes aux activités de certaines coopératives rurales.
11. Compte tenu des énormes restrictions économiques et entraves à la liberté de circulation auxquelles se heurtent les entreprises et les travailleurs palestiniens, ainsi que du taux d'inscription relativement élevé dans les établissements d'enseignement et de formation, le gouvernement prend actuellement des mesures pour stimuler les petites et très petites entreprises. Sous l'égide du Premier ministre, le BIT fournit une assistance technique à l'Autorité palestinienne pour l'élaboration d'une politique nationale cohérente visant à favoriser le développement des petites et moyennes entreprises. Ce processus, qui suit une approche multisectorielle comportant la participation active d'institutions publiques et d'acteurs nationaux clés, devrait être achevé en décembre 2009. A cela s'ajoute l'assistance fournie par le Bureau aux ministères du travail et de l'enseignement supérieur pour susciter l'esprit d'entreprise chez les jeunes hommes et les jeunes femmes. Le module de formation «Tout savoir sur l'entreprise» est actuellement présenté dans les établissements de formation professionnelle et d'enseignement secondaire de la Rive occidentale et de Gaza. Il est complété par le programme de formation des formateurs «GET Ahead for Women in Enterprise» qui repose sur des activités analogues organisées dans d'autres pays de la région.

12. Toujours pour contribuer au développement d'un secteur privé viable et ouvert à tous dans les territoires palestiniens occupés, le BIT s'est associé à l'Agence suédoise de coopération internationale au développement dans le but de renforcer les capacités de la Fédération palestinienne des chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture (FPCCIA) pour que celle-ci défende mieux les intérêts des organisations d'employeurs et du secteur privé. La première phase consistera à élaborer pour la fédération et ses membres une stratégie de développement des capacités et de croissance susceptible d'être mise en œuvre avec tous les acteurs de l'économie palestinienne.

Activités du BIT à Gaza

13. Les institutions des Nations Unies, dont le BIT, ont élaboré le Plan national palestinien de redressement et de reconstruction rapides pour Gaza (2009-10) sur la base de l'évaluation rapide des besoins pour le prompt redressement de Gaza. Une aide d'un montant total de 4,48 milliards de dollars E.-U. a été promise pour Gaza lors de la Conférence internationale sur le soutien à l'économie palestinienne pour la reconstruction de la bande de Gaza, qui a eu lieu en mars 2009. Un Fonds spécial des Nations Unies pour le financement de projets de reconstruction et de développement est en cours de création.
14. Avec un premier financement d'amorçage provenant de la réserve CTBO (390 000 dollars E.-U.), le BIT a procédé à plusieurs missions d'évaluation des besoins à Gaza, où il exécute actuellement des projets à effets rapides, en partenariat avec l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche Orient, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains et la Cooperative Housing Foundation (CHF International). Compte tenu du bouclage serré dont Gaza continue de faire l'objet et de l'interdiction d'importer des matériaux de construction, des pièces détachées et d'autres produits industriels, le BIT s'emploie surtout à perfectionner les compétences des travailleurs locaux du bâtiment en faisant appel à des techniques alternatives. L'un des projets consiste à construire des abris avec des blocs de terre comprimée sans utiliser de ciment ni d'autres matériaux classiques. Cela permettra de répondre au besoin pressant de logements, de favoriser la création d'emplois qualifiés et semi-qualifiés, et d'utiliser des matériaux fabriqués localement en privilégiant les constructions écologiques. En outre, avec le syndicat des entrepreneurs de Gaza et d'autres syndicats locaux, le BIT élabore une base de données répertoriant les entreprises, corps de métiers et ouvriers qualifiés susceptibles de fournir des services aux principaux acteurs du secteur du bâtiment.
15. En outre, le BIT apporte un appui au Forum de la jeunesse Sharek à Gaza en améliorant la collecte et l'échange, entre les acteurs nationaux et internationaux, de connaissances et d'informations sur l'accès des jeunes à l'autonomie économique. Les résultats de ces interventions de courte durée sont actuellement utilisés pour élaborer des projets de coopération technique qui seront mis en œuvre dès que l'embargo sur Gaza sera levé et que le Fonds spécial des Nations Unies sera opérationnel.

Dialogue social

16. Dans le cadre des activités du Programme en faveur de l'emploi en Palestine, le BIT aide les mandants à encourager le tripartisme et le dialogue social à l'échelle nationale. Pour relancer la commission tripartite nationale, il a organisé, en marge du Forum arabe de l'emploi (Beyrouth, Liban, octobre 2009), une table ronde au cours de laquelle ont été présentées les bonnes pratiques régionales et internationales. La commission garantira une gouvernance efficace et transparente du marché du travail grâce au dialogue social. Sachant que cette initiative ne pourra réussir sans le soutien d'organisations de travailleurs

et d'employeurs à la fois solides et représentatives, le BIT organise des programmes de renforcement des capacités à l'intention des partenaires sociaux. De plus, il soutient la création et l'opérationnalisation à la Fédération générale des syndicats de Palestine (PGFTU) d'un centre d'aide juridique qui fournira des conseils et des services juridiques aux travailleurs palestiniens qui ont un emploi en Israël. Cette initiative va dans le sens d'une coordination renforcée entre la PGFTU et la Histadrouth dans ce domaine.

Elargir la réponse par le travail décent

17. Conformément aux conclusions et recommandations formulées par le Directeur général dans son Rapport sur la situation des travailleurs des territoires arabes occupés¹, ainsi qu'aux principes énoncés dans la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable (2008), l'action du BIT ne se limite plus au domaine de l'emploi et à la création d'emplois en situation d'urgence. Un état des lieux de la situation de la population palestinienne en matière de protection sociale est en cours de réalisation. Il couvre la Rive occidentale et Gaza (réfugiés dans les territoires palestiniens occupés compris) et porte aussi sur les droits des travailleurs palestiniens qui exercent ou ont exercé un emploi en Israël. Les résultats permettront de formuler, à l'intention des pouvoirs publics, des recommandations qui serviront de base à l'élaboration d'un programme d'assistance technique ciblant des aspects prioritaires (comme la viabilité financière, les droits garantis par la loi, l'équité, les bénéficiaires). Le BIT appuie en outre des initiatives nationales visant à promouvoir la sécurité et la santé au travail dans les territoires palestiniens en donnant des conseils techniques à ses partenaires gouvernementaux et en assurant des formations sur la gestion de la sécurité et de la santé au travail dans le secteur du bâtiment.

Prochaines étapes

18. Les principaux résultats et progrès obtenus dans l'action entreprise pour améliorer la difficile situation humaine, économique et sociale des travailleurs palestiniens serviront de base à une stratégie nationale de travail décent pour les territoires palestiniens occupés, qui sera élaborée en 2010.
19. Le Conseil d'administration est invité à prendre note de ces faits nouveaux et de la démarche que propose d'adopter le BIT dans le cadre du programme renforcé de coopération technique, et à fournir des orientations quant aux prochaines étapes de sa mise en œuvre.

Genève, le 13 octobre 2009.

Document soumis pour discussion et orientation.

¹ OIT: *La situation des travailleurs des territoires arabes occupés*, Rapport du Directeur général, annexe, Conférence internationale du Travail, 98^e session, Genève, 2009.